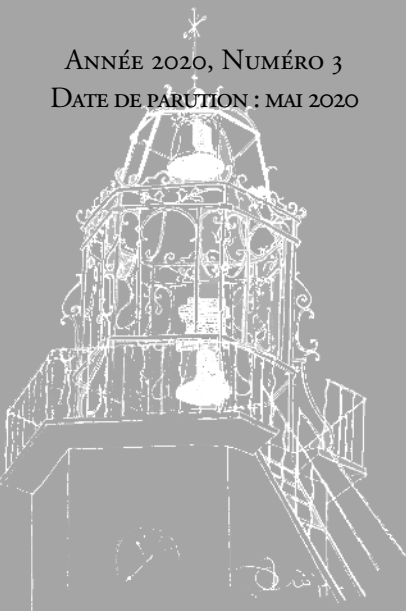


Bulletin Municipal

Le mot du Maire

ANNÉE 2020, NUMÉRO 3
DATE DE PARUTION : MAI 2020



DÉPARTEMENT DE LA DRÔME
MAIRIE DE VENTEROL
26110

OUVERTURE DE LA MAIRIE :
LUNDI - MERCREDI - VENDREDI
9H00 À 12H00

OUVERTURE DE LA POSTE :
LUNDI AU VENDREDI
9H00 À 12H00

LA PERMANENCE DU MAIRE
LES MERCREDIS DE 10H À 12H
PREMIÈRE ADJOINTE
SUR RENDEZ-VOUS

TÉL : 04 75 27 91 11
FAX : 04 75 27 09 12

[HTTP://VENTEROL.NET](http://venterol.net)
MAIRIE-VENTEROL@ORANGE.FR

“
Soyons
vigilants
sans
tomber
dans la
paranoïa
”

OVATIONS TOUS LES SOIRS À 20 HEURES DANS LES VILLES. Elles seraient inaudibles dans nos campagnes mais tout autant justifiées. Je les adresse donc de la part des Venterolais aux nombreux soignants qui vivent ou interviennent sur notre commune et à tous les autres. Leur dévouement va parfois jusqu'au sacrifice. Nous prenons mieux conscience de la difficulté de ces métiers indispensables mais qui ne sont pas tous reconnus au niveau qui serait justifié. J'associe à cet hommage toutes les autres personnes qui, malgré le confinement, prennent le risque de continuer à assurer les services indispensables à la population.

Je pense aussi au quotidien à ceux qui ne peuvent exercer leur métier, qui souffrent et craignent l'avenir pour eux et pour leurs proches, à ceux qui sont isolés, privés des liens avec leur parenté et leurs amis.

Il est certain aujourd'hui que le monde ne sortira pas indemne de la période que nous traversons. Nous sommes toujours désarmés face au virus Covid 19 en dépit des efforts immenses des scientifiques de la terre entière pour en comprendre les causes et les effets et pour trouver les antidotes adaptés. Personne ne semble capable aujourd'hui d'évaluer les conséquences économiques de ce séisme mondial malgré les mesures qui visent à essayer de sauver l'essentiel.

La peur peut conduire à des actes inqualifiables comme les pressions sur des soignants pour les éloigner, comme les injures visant les forces de l'ordre, la peur se doublant de lâcheté quand ces actes sont anonymes. Des individus mal intentionnés, une infime minorité, profitent du contexte pour commettre des délits et autres méfaits. Soyons vigilants sans tomber dans la paranoïa.

Ne sombrons pas dans le pessimisme. La crise, avec le confinement globalement bien respecté, nous met dans une situation inédite dans laquelle se développent les solidarités et les initiatives heureuses, le soin de l'autre et la générosité, la reconnaissance de l'implication des professions qui restent au service de la collectivité malgré les risques.

Venterol vit aussi au rythme ralenti de la crise, les consignes de confinement y sont bien respectées, la solidarité qui est déjà dans les habitudes en temps normal s'est développée tout naturellement. Personne n'est laissé de côté, la mairie y veille. Avec la municipalité, dont le mandat est prolongé jusqu'à une date encore indéterminée, et les employés municipaux, sans ménager mon temps et mon énergie je continue à gérer les affaires courantes de la commune mais aussi à préparer au mieux l'avenir proche en fonction des informations et consignes reçues. Elles sont souvent difficiles à admettre ou à comprendre, elles varient de jour en jour mais gardons-nous bien de la moindre critique envers nos dirigeants, considérant l'énormité de la tâche qu'ils doivent assurer et la montagne de responsabilités qu'ils doivent assumer, chacun à son niveau.

Sans aucun doute, l'heure doit être à la solidarité et à l'union nationale.

Votre dévoué

Dominique JOUVE

M A I R I E

Avertissement

Un délai d'une dizaine de jours est nécessaire pour mettre en page, éditer et diffuser le bulletin municipal.

Dans cette période de crise sanitaire les informations et les consignes varient en permanence, comme vous le constatez tous les jours. Pour ne pas diffuser des informations qui seraient devenues obsolètes au moment de la diffusion du bulletin, nous avons fait le choix de ne pas aborder certaines questions liées à cette crise (sortie du déconfinement, reprise de l'école, port de masques et leur approvisionnement, etc.)

Nous continuerons à utiliser pour vous informer sur ces sujets tous les autres moyens dont nous disposons (mail, affichage, téléunion, etc.)

Mairie

La mairie reste fermée jusqu'à nouvel ordre.

Permanence par téléphone les lundi et mercredi de 9h à 12h au 04 75 27 91 11 et par courriel toute la semaine à l'adresse suivante :
mairie-venterol@orange.fr.

Seul l'établissement d'un acte d'état-civil pourra faire l'objet d'une réception en mairie (conformément aux directives reçues). En cas de nécessité, vous pouvez joindre le maire au 06 84 96 09 97.

L'agence postale a repris du service depuis le 20 avril le lundi et le mercredi de 9h à 12h.

Le respect des gestes barrières sera primordial avec une seule personne à la fois dans l'entrée. Cette ouverture est rendue possible par l'arrivée prochaine de gel hydroalcoolique et de masques commandés par la mairie.

Mise à disposition des salles communales pour les associations

La mise à disposition gratuite des salles communales pour les activités et réunions publiques des associations, actuellement interrompue, est suspendue au moins jusqu'au 15 juillet, en cohérence avec les orientations nationales en cours.

Rappel

Remplissage des piscines

Il est rappelé qu'il doit être effectué avant le 21 mai et qu'il convient, dans tous les cas, d'informer préalablement la mairie (04 75 27 91 11) pour éviter des déplacements inutiles des agents municipaux.

Eau Potable

La qualité de l'eau, ressource qui devient de plus en plus rare, et donc précieuse, fait l'objet depuis plus de 25 ans d'actions de préservation menées par les différents gestionnaires et les collectivités locales sous l'égide des Agences de l'Eau. Ces établissements publics de l'Etat perçoivent des redevances qu'elles redistribuent sous forme d'aides à des projets locaux.

Notre commune est dans le périmètre de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse qui rend compte de son action et de l'utilisation des redevances perçues. Les résultats sont consultables sur son site internet à l'adresse : https://www.eaurmc.fr/jcms/pro_94700/fr/l-agence-de-l-eau-vous-rend-compte-de-la-fiscalite-de-l-eau-edition-2020

Les redevances sont perçues par les gestionnaires de réseaux sur les factures des usagers. Elles sont proportionnelles aux m³ d'eau potable consommés.

Pour Venterol nous avons prélevé sur les factures 2019 pour les reverser à l'Agence :

- Redevance pour pollution de l'eau :
0,27 €/m³ soit 8746 €
- Redevance pour modernisation des réseaux :
0,15 €/m³ soit 3148 €

Ces sommes représentent près de 14% des dépenses réelles.

La qualité de l'eau distribuée à Venterol est excellente ; les prélèvements réalisés sur nos trois captages en mars 2020 et analysés selon des dizaines de critères n'ont révélé aucun défaut.

Commémoration du 8 mai

Pas d'hommage collectif cette année, en application des directives nationales.

Sonnerie des cloches pour honorer la mémoire des victimes et associer la population à l'hommage.

AVIS DE NAISSANCE

Joséphine, Juliette Neyra née le 29 mars 2020 à Montélimar fille de Ambroise Neyra et Caroline Valois

Ezio Duplan né le 10 avril 2020 à Montélimar fils de Renaud Duplan et Doriane Ledoux

Félicitations aux parents !

Un mois d'avril qui a mal commencé !

Incendie le 10 avril

Un incendie d'origine inconnue, mais vraisemblablement humaine, s'est déclaré le vendredi 10 avril vers 16h30 dans la vallée de Grioux. Une dizaine de bénévoles, chasseurs et riverains, sous la conduite de Jean Claude Gras, sont intervenus aux côtés du maire pour freiner le feu en attendant l'intervention des soldats du feu. Cela a permis d'éviter que les flammes attaquent plus en amont la montagne de Corbieu. Un désastre écologique et paysager a ainsi été évité.

L'endroit étant inaccessible avec des engins, les pompiers de Nyons, avec des renforts de Valréas et de Mirabel aux Baronnies, ont été contraints de déployer à la force humaine plusieurs centaines de mètres de tuyaux pour maîtriser définitivement le sinistre, juste avant la tombée de la nuit.

Un grand merci à eux et aux bénévoles.

Il est évidemment recommandé la plus grande prudence en période de sécheresse comme celle que nous vivons et il est demandé aux parents de sensibiliser leurs enfants sur ce sujet.

Dans la semaine suivante une **tentative de cambriolage** dans le village et un **vol de matériaux** de construction dans la zone artisanale et pour finir, un cambriolage « réussi » dans la combe de Sauve. Prudence et vigilance sont de mise, la crise sanitaire n'arrête pas les malfaiteurs !

Et toujours, des volumes importants de **dépôts sauvages** de gravats et de déchets verts, des containers cassés volontairement. Cela engendre des frais supplémentaires pour la collectivité. Les sommes mobilisées pourraient être employée plus utilement.

Ces abus devraient cesser puisque la déchèterie de Nyons est à nouveau ouverte, (voir page 6).

Communauté de communes CC-BDP

Les collectes des ordures ménagères et du tri sélectif sont assurées, à ce jour, sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes. Dans le contexte actuel, toutes les tournées sont néanmoins assurées et il est demandé aux usagers de veiller à **bien déposer les déchets à l'intérieur des conteneurs.**

Immatriculation des machines agricoles : qu'est-ce qui change ?

Les matériels agricoles traînés de plus de 1,5 tonnes de PTAC, qu'ils soient de catégorie « R » (ex : tonnes à lisier ou épandeurs à fumier) ou de catégorie « S » (déchaumeurs, pulvérisateurs, etc) doivent être immatriculés s'ils ont été achetés neufs depuis le 1^{er} janvier 2013. De même, rappelons que les MAGA (ex : moissonneuses-batteuses, ensileuses, automoteurs) doivent également être immatriculées si elles ont été achetées neuves depuis le 1^{er} janvier 2010.

Tous ces matériels devaient être immatriculés avant le 31 décembre 2019 dans le système des immatriculations à vie (SIV). A partir du 1^{er} janvier 2020, il aurait fallu les ré-homologuer selon les nouvelles règles en vigueur pour les soumettre à l'immatriculation, une mission très difficile. Mais, bonne nouvelle : l'échéance est repoussée, comme le Ministère de l'écologie l'a précisé : « Tous les possesseurs de ces véhicules n'ont pas encore procédé à ces immatriculations, en conséquence, à titre exceptionnel et afin de leur permettre de régulariser leur situation, nous proposons d'accorder un délai supplémentaire jusqu'au 31 août 2020 pour déposer auprès des services en charge des immatriculations un dossier complet de demande d'immatriculation ».

Certificats d'Économie

Assouplissement des Dispositifs

Le confinement et l'arrêt d'activités non essentielles pour enrayer la propagation du virus Covid-19 impacte fortement l'activité du secteur du bâtiment. Constatant que la crise sanitaire a « ralenti le secteur du bâtiment », notamment les travaux d'isolation et de changement de chaudière, l'administration vient de proposer des ajustements, via amendements, du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), ainsi que le dispositif « Coup de pouce » qu'il a généré.

Informations sur le site du CEDER: www.ceder-provence.org

Le prochain Bulletin

Prochain Bulletin municipal début juillet 2020. Les articles et informations à diffuser devront parvenir au secrétariat de la mairie, **lundi 15 juin dernier délai.** Merci d'avance pour vos contributions.

La vie de la commune

GALERIE OMBRE ET LUMIÈRE

La Galerie ré-ouvrira ses portes dès que possible, malheureusement l'exposition de Sylvie Verschoote prévue en avril et celle d'Otto Jost prévu en mai et juin sont reportées à l'année prochaine. Pour le moment l'exposition de Paul Meznage en juillet est maintenue.

Je vous souhaite à tous, beaucoup de courage durant cette période difficile. Prenez soin de vous et de ceux que vous aimez.

Quand à moi, j'ai hâte de vous retrouver et de célébrer avec vous le retour à la vie !

La galeriste

Marianne Huber



A P A V E N

Profitez du confinement, sans plus tarder trieux vos photos, anciennes ou récentes et participez au **concours de photos** organisé par l'APAVEN :

LE CAMPANILE DANS TOUS SES ÉTATS Le joyau de notre commune

Un jury choisira les meilleurs clichés qui donneront lieu à une exposition au Temple à une date à confirmer. 2 volets : photos anciennes et photos récentes.

Prix surprise adaptés aux événements.

Faites parvenir vos fichiers numériques par CD ou mail avant le 30 juin : jjm.veilhan@gmail.com.

A V A M

Bien sûr, nous sommes tristes que le stage de Soweto n'ait pu avoir lieu, mais nous avons l'assurance qu'il sera reporté, normalement les 23, 24, 25 Octobre, à condition que nos artistes sud africains puissent se déplacer !

Depuis les dernières directives du gouvernement, nous sommes obligés d'annuler la fête de la musique avec le groupe Karthala, mais nous les

L'assemblée générale est différée à l'automne, la date et les modalités seront précisées ultérieurement.

Nous nous retrouverons à cette occasion pour une causerie sur le campanile, son histoire, les péripéties de sa construction, les cloches et le projet de restauration.

APAVEN, Mairie de Venterol.

Pour tous renseignements complémentaires joindre Jacqueline Veilhan : 06 47 69 82 45 ou André Peloux : 06 88 91 02 40.

inviterons en juin 2021, et nous venons de prendre la triste décision d'annuler le parcours artistique, car il y a vraiment trop d'inconnus !!!

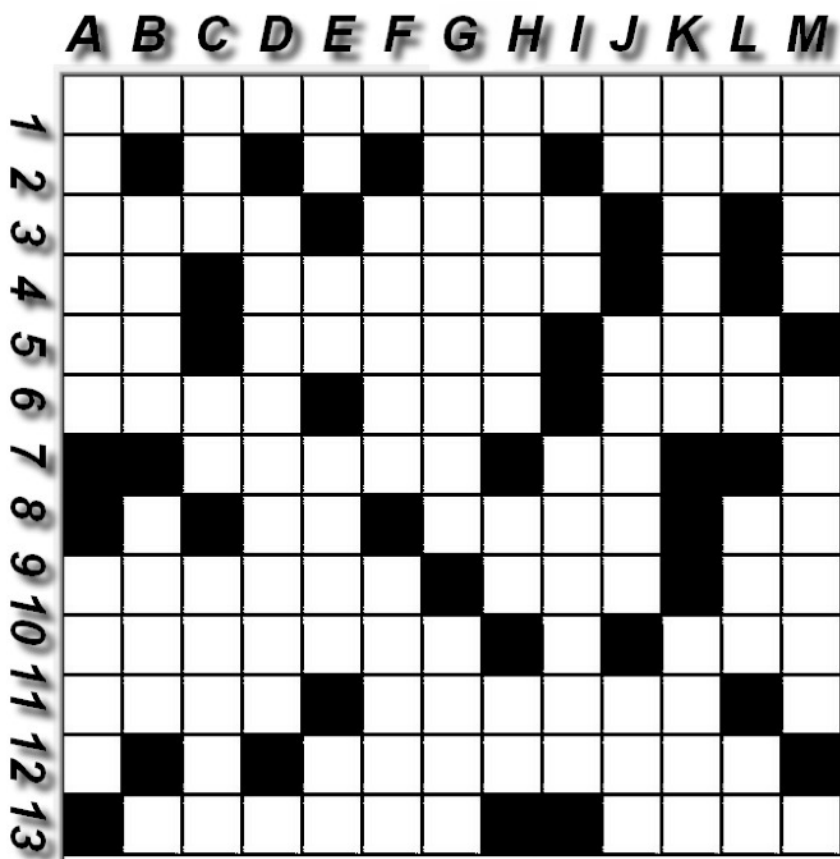
Par contre, **RENDEZ-VOUS pour un super parcours artistique les 17 et 18 juillet 2021 !**

Souhaitons que les efforts de confinement de tous permettent à nouveau de partager de bons moments musicaux et artistiques !

La vie de la commune

MOTS-CROISÉS SPÉCIAL CONFINEMENT ! MOTS CROISÉS VENTEROLAIS

1. Environ 350 sur la commune
2. Levis romain – Sorte de cire
3. Socrate en est un très connu – C'est pas le Pérou ! Quoi que...
4. Docteur de James Bond – Une association de Venterol
5. Que l'on peut peut-être rencontrer après le bout du monde – Dotée – 7ème Grecque
6. Parfois opéra – Adjectif démonstratif – Impôt pour les déchets
7. Meurtrir – Tellure
8. Nickel – Document d'urbanisme de notre commune dont Montélimar est la ville principale – Échelon supérieur
9. Donna à manger – Environ 700 sur la commune (au singulier) – Attohenry
10. Un hommage lui fut rendu au Temple – Usine à herbes
11. Teneur dans le sang – Rouste
12. Lieu de pèlerinage annuel de la commune
13. Pas debout – Plastiques à Ombre et Lumière



- A. Pêches mûres pour les vendanges – Une structure sur la commune
- B. Rotativiste pour les intimes – Une association de la commune
- C. Non néerlandais – Indispensable pour les mails – Indispensable à L'AVAM (au pluriel)
- D. C'est un peu l'emblème communal
- E. Exatesla – Plutonium – Revêtement de sol – Nombre infini
- F. Elle domine notre commune – Nids de l'aigle
- G. Ils ont dégusté en 56 – Cousine du Pays basque
- H. Dégrossies – Petit cela – Un niveau au bout du monde
- I. Attonewton – Ancienne route royale communale
- J. Éventualité anglaise – Décapitée – Sigle basque
- K. Honorée une fois par an sur notre commune – Peut donner des ailes
- L. Pour le premier groupe – Contrôlée ou protégée – Pour se rendre à Roumanille – Estonien
- M. Une a donné vie à Raoul – L'Annonciation est dans ses murs

Grille élaborée par Denis Galland – avec nos remerciements.

INFORMATION SUR L'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES À COMPTER DU 23 AVRIL 2020 POUR LES PARTICULIERS

A compter du 23 avril 2020, les habitants auront accès aux déchèteries gérées par la Communauté de communes des Baronnie en Drôme Provençale. Il leur sera demandé de respecter les instructions ci-dessous afin de garantir la bonne organisation d'une réouverture progressive d'un service utile à de nombreux usagers professionnels et particuliers.

1. A ce jour, les prestataires devant assurer l'enlèvement des déchets d'**Équipements Electriques et Electroniques (D3E), les déchets toxiques**, ne sont pas en mesure d'assurer les enlèvements sur site. La CCBDP en lien avec le SYPP engage les actions nécessaires pour faire évoluer la situation, mais dans l'incapacité d'assurer le stockage de ces déchets sur place, **il est formellement interdit aux particuliers d'apporter de tels déchets.**
2. Il vous est vivement recommandé de vous rendre aux déchèteries **munis d'un masque, d'observer scrupuleusement les mesures de distanciations et les gestes barrières.**
3. Les personnes devront justifier de la nécessité d'un tel déplacement (les volumes de déchets pourront faire l'objet d'un contrôle par les forces de l'ordre). **Un seul déplacement par semaine.** L'utilisateur devra se munir obligatoirement de son attestation dérogatoire où on aura coché la mention « achat de première nécessité ».
4. Les heures d'ouverture seront les suivantes :
Déchetterie de Nyons : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
5. La fréquentation des déchèteries : pour être en mesure de faire respecter les contraintes sanitaires liées à la distanciation, l'accès aux déchèteries est strictement limité à **trois usagers présents simultanément** sur site. Le temps nécessaire pour déposer les déchets est estimé à 15 minutes (dans la plupart des cas). 12 personnes maximum par heure seront accueillies. **L'utilisateur viendra seul.**

6. Pour accéder à la déchèterie, **il faudra impérativement prendre rendez-vous.** Un RDV sera fixé dans un délai minimum de 48h, selon les disponibilités.
Pour les déchèteries de Nyons et Buis les Baronnie le numéro d'appel est le suivant : 04 75 26 44 23
- Être muni de la carte d'accès (pour la déchèterie de Nyons) à présenter au gardien.
7. L'agent chargé de réguler l'accès à la déchèterie pourra en interdire l'accès à l'utilisateur qui ne respecterait pas les consignes exposées ci-dessus.

POUR LES PROFESSIONNELS

1. Il est vivement recommandé aux usagers de se rendre aux déchèteries **munis d'un masque, d'observer scrupuleusement les mesures de distanciations et les gestes barrières.**
2. Les heures d'ouverture seront les suivantes :
Déchetterie de Nyons : du lundi au vendredi de 8h à 9h.
3. La fréquentation des déchèteries : pour être en mesure de faire respecter les contraintes sanitaires liées à la distanciation, l'accès aux déchèteries est strictement limité à trois usagers présents simultanément sur site. Le temps nécessaire pour déposer les déchets est estimé à 15 minutes (dans la plupart des cas). 12 personnes maximum par heure seront accueillies. **L'utilisateur viendra seul.**
4. Pour accéder à la déchèterie, **(l'accès aux déchèteries est strictement réservé aux professionnels ayant leur siège social localisé dans une des communes membres de la CCBDP)**
Il faudra impérativement :
- Prendre rendez-vous. **Un RDV sera fixé dans un délai minimum de 48h**, selon les disponibilités. Le numéro d'appel est le suivant : 06 07 90 32 71 - Être muni de la carte d'accès (pour la déchetterie de Nyons).

Isabelle, secrétaire depuis 10 ans de la mairie de Venterol, a souhaité changer de vallée pour aller exercer dans les mairies de Sainte Jalle et de Condorcet. Son adjointe, Sandrine, avait été mutée à la DDT fin 2019.



Nadia JAOUADI est arrivée en début d'année. Elle seconde Benjamin et assure l'accueil de la Mairie. Elle a appris son métier à Condorcet, Valouse, Saint Ferréol Trente Pas et le Poët Sigillat. Elle continue à partager son temps entre Venterol, Saint Fé et Le Poët.

Elle vit en couple. Elle aime la poésie, la lecture et les promenades dans la nature.

Benjamin ARGELES remplace Isabelle depuis le 1er mars. Benjamin est secrétaire de mairie avec le grade de rédacteur territorial principal. Il a 30 ans mais déjà une solide expérience acquise dans les mairies de Châteauneuf de Bordette, Montaulieu et Le Pègue. Il assurait en outre la Gestion comptable du Syndicat à Vocation Unique du Rieu (eau potable).

Il vit en couple et il est papa d'un petit garçon.

Il aime la cuisine, la randonnée, la musique, les soirées entre amis.



La vie de la commune

SAISON 6 AU TEMPLE REPORT ET/OU ANNULATION ?

Tous les ingrédients étaient réunis : l'affiche et le flyer-programme, l'ensemble SINEQUANONE avec un répertoire choisi et une météo clémente pour ce mois d'avril. Mais, un petit organisme vivant aux dépends d'hôtes comme les humains et les animaux, s'est installé dans notre vie. Le coronavirus, c'est de lui qu'il s'agit, a entraîné des décisions que personne n'attendait. Des mesures locales puis nationales ont débouché sur des conséquences que tous, nous respectons. Gestes-barrière, confinement, épidémie puis pandémie voici les sujets qui inondent nos journées dans les conversations, la presse et la télé. Tout ce qui faisait le quotidien de chacun est remis en question : déplacements professionnels et privés, activités sportives, ludiques et de loisirs, tout est stoppé en application du mot d'ordre tant ressassé : « RESTEZ CHEZ VOUS ! ».

Que va devenir le programme de la saison 6 au Temple ? Il est trop tôt pour avancer une date et même une période avec précision. Tout est à la merci des décisions gouvernementales issues des réflexions des experts et scientifiques. Par ailleurs,

les modalités de fin du confinement seront arrêtées avec des paramètres non connus aujourd'hui.

A ce jour, les expositions de mai, de juin et juillet sont reportées à l'année prochaine. Nous avons suivis les décisions prises par la mairie au sujet de l'occupation des lieux communaux, dont le temple. Est gardée, l'expo du mois d'août à la **condition que l'interdiction relative au rassemblement des personnes soit levée**. Les expositions suivantes restent en l'état ; un décalage de l'ensemble du programme initialement prévu est tributaire de l'engagement et de l'agenda des artistes. L'hypothèse d'une reprise complète est à prendre avec beaucoup de réserves tant les informations changent de semaine en semaine.

Durant ce temps de « retraite » imposée, nous vous invitons à vous rendre sur le site du temple à l'adresse : www.letemple-venterol.fr. A la manière d'un album-photo de famille, retrouvez les expositions des années précédentes avec articles et photos et adresses des artistes pour consulter leur site. Une activité différente du jardinage, de la cuisine, des lectures, mots croisés et Sudoku qui occupent nos journées en ces moments compliqués.

COMITÉ DES FÊTES NOËL ENSOLEILLÉ, PÂQUES CONFINÉ !

En ces temps troublés, le nouveau bureau du Comité est plus triste que jamais de ne pas pouvoir vous montrer ses bienfaits.

Motivé à être au plus près des Venterolais ce début d'année n'est que partie remise.

En effet, le confinement étant repoussé jusqu'au 11 mai le Carmentran et le Tour des Crêtes ont dû être annulés.

Si l'autorisation de rassemblement nous le permet, nous nous empresserons de vous faire « bringuer » et vous donnons rendez-vous

le 15 août pour l'indétrônable Fête Votive de Venterol accompagné de ses surprises...

Avec Venterol la fête est plus folle, c'est pour ça que nous espérons que vous répondrez présent afin de rattraper le temps perdu le moment venu...

En tous cas, la fameuse buvette du comité est bien préparée, le rosé est plus frais que jamais et nous en aurons bien besoin !

Encore un peu de patience avant de nous retrouver, dès que ce sera possible !

CHORALE DU DELTA

Coline Serreau a annoncé que la venue de la Chorale du Delta était maintenue au **vendredi 7 août à 18h**.

A suivre dans le prochain bulletin... confirmation ? Mesures - barrières ? Report ?

La vie de la commune

ARTISANS ET COMMERÇANTS

ACTUALITÉ, CONFINEMENT, DÉCONFINEMENT INFORMATIONS TRANSMISES PAR LES INTÉRESSÉS.

Moulin Jouve

Durant le confinement, les horaires sont aménagés : Du lundi au samedi de 10h à 13h et de 17h à 18h30.

En dehors de ces horaires, possibilité de RDV au 06 30 74 68 00 (Fabien).

Vous trouverez les huiles d'olives et olives de leur production. Pour commencer la saison, asperges et fraises, fromage de chèvre de la ferme Souriau. Et entre le 15 et 20 mai, les premières cerises.

Garage LINTIGNAC

Contact 04 26 66 27 61 – 06 08 47 48 03
yohan.lintignac@sfr.fr

Suite aux problèmes de santé de Gilles CLARY, son garage vient d'être repris par Yohan LINTIGNAC. Yohan est le mari d'Emilie, petite fille de Violette et Marcel Gras. Yohan a acquis beaucoup d'expérience dans des garages nyonsais.

Il réalise toutes interventions sur les véhicules légers et les opérations d'entretien courants sur les autres véhicules (tracteurs, etc.)

Carrosserie BR Développement

Contact 04 75 27 86 19 – 06 72 42 16 62
br.developpement@wanadoo.fr

Rémi assure les réparations sur rendez-vous avec application d'un protocole de protection strict.

DMT 2000 – Pneus

Contacts 04 75 26 31 44 – 06 88 77 06 72
Gilles poursuit son activité, sur rendez-vous.

Olivier MORIN – Plomberie

Contacts 04 75 27 74 01 – 06 75 39 87 95
olivier.m26@wanadoo.fr

Olivier est toujours disponible pour les urgences, il applique les mesures de protection contre le Covid 19.

DUETTO Piscines

Contact 04 75 26 04 00 – 06 37 91 94 28 duetto.piscine@gmail.com

Poursuivent les interventions de dépannage et d'entretien. Leur magasin est fermé mais ils peuvent livrer les produits d'entretien.

Philippe RIOUX – Accordeur de pianos

riouxpiano@gmail.com

Reprendra en principe son activité le 11 mai.

Boulangerie La Boul'Ange et Steph

Contact 04 75 26 66 70

Angélique et Stéphane continuent à servir leurs clients. Ils ont mis en place les mesures barrières adaptées et proposent toujours leur large gamme de produits (*excellents*, NDLR) de boulangerie et de pâtisserie et de la petite épicerie en dépannage.

*La boulangerie sera ouverte uniquement le matin du mardi au dimanche de 6h30 à 12h30 jusqu'au 11 mai.

Café de la Poste

Sylvie et Raphael attendent avec impatience de pouvoir rouvrir leur commerce, dans des conditions qui restent à définir.

Bistrot de Venterol

Les repreneurs du fond de commerce ne sont pas découragés par la crise. Ils envisagent de rouvrir l'établissement dès que ce sera possible.

Librairie indépendante – Les chemins de traverse

Place Aristide Briand à Valréas.

(Tenue par une « ex-Venterolaise »)

Vente de livres pendant le confinement.

Renseignements et commande par téléphone
04 90 41 38 67 ou mail :

lescheminsdetraverse1@orange.fr

Boutique/stock en ligne www.librairiecheminsdetraverse.com

Retrait le matin de 10h à 12h - livraison à domicile possible à compter de 30 €.

Message de la municipalité :

Les entreprises artisanales et les commerces sont vitaux pour notre commune et la situation de crise sanitaire que nous vivons est particulièrement éprouvante pour eux. Nous vous invitons à les soutenir en leur accordant votre préférence pour vos commandes.

Concernant le Café et le Bistrot qui sont nécessairement fermés jusqu'à nouvel ordre, nous devons être nombreux à fêter chez eux la sortie du confinement pour les aider à se redresser ou à démarrer.